

# BULLETIN D'INFORMATION

## N° 4 – Saison 2011/2012

1



## Comité Régional de Natation du Languedoc-Roussillon



*Maison Régionale des Sports*

CS37093 - 1039 Rue Georges Méliès- 34967 MONTPELLIER Cedex 2

☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - **E mail** : [FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr](mailto:FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr)

Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>

# P.V. du Comité Directeur du 2 juin 2012 à Montpellier



## Etaient présents :

Jean Marie APPENZELLER,  
Jean Paul BRUNETON, Marc  
CRUBELLIER, Ludivine

CRUBELLIER, Eric DUMOTIER, Magali  
FAUVEAU, Robert GIL, Françoise JARROUSSE,  
Yves JARROUSSE, Richard LAGRAVE, Annabelle  
LE GAL, Gérard NURIT, Gérard PORTES,  
Christian RICOME, Caroline SUDRE, Dominique  
TRAIN, Gérard VERNEREY et Jacky VAYEUR.

## Membres absents excusés :

Christian BAUER, Roland PFISZTER, Michel  
PRECLOUX, Anne SARRUS,

## Assistaient à la réunion :

Thierry JAMET CTSC, Anne RIFF (CTS Pôle  
Espoir)

## Invités absents excusés :

Joseph BRITTO CTS WP, Richard MARTINEZ et  
Eric REBOURG Pôle France Font-Romeu,

Présence de membres 18 sur 22, le quorum  
est atteint, il est 09 heures 30, Début de la  
réunion du Comité Directeur, avec l'ordre du  
jour suivant modifié :

- 1.- Ouverture par le Président
- 2.- Travaux par commissions
- 3.- Questions diverses.

Les Informations diverses reçues depuis  
le dernier CD et calendrier seront  
incluses au PV.

Les principaux résultats obtenus depuis le  
dernier PV sont les suivants :

### La Zone Méditerranée championne de France Inter Zones Garçons 15 ans Istres 2012

Finale : Zone Med (10) Zone CIF (4), 3eme Zone  
Nord (16) 4eme Zone Sud Ouest (4), 5eme Zone  
Centre Est (9) 6eme Zone Est (6), 7eme Zone Ouest

### XIXe Coupe des Régions - Trophée Jean-Pommat du 18 au 19 mai 2012 à Metz

Les Classement final de la Coupe de France des  
Régions à Metz du 18 au 19 mai 2012 sont :

En Filles Minimés : 8°/18, Cadettes : 7°/19

En Garçons Minimés : 6°/19, Cadets : 7°/19

La région Languedoc-Roussillon est classée 6°  
au classement général combiné.

### Championnats de France de Natation

Synchronisée du 16 au 20 mai 2012 à Sète

Edition du 15/03/2012

**Le 20 mai :** Les « solo et duo » libres de Saint  
Cyprien finissent 4°. Participaient aussi à la finale  
des duos libres, le DC Sétois (Rouannet et  
Jouvenel) et le Synchro 66 (Marquez et Fauveau).

**Le 19 mai :** Les Cypriannencs Tiffany LATORRE et  
Aléxia PAULUS se classe 2° en duos techniques  
seniors. L'équipe du DC Sétois (Manon AMET,  
Victoria ANTIA, Elodie BARDON, Alizé BELAUD,  
Sandra DELTOUR, May JOUVENEL, Alexia  
LOTTMAN, Sarah MASSARO, Maëva RICCIARDI,  
Saskia STHALI RENSEN) termine 3° de la finale  
combinés toutes catégories.

**Le 18 mai :** La sétoise May Jouvenez finit 2° aux  
solos techniques juniors. Le duo sétois (May  
JOUVENEZ, Alexia LOTHMANN et Victoria ANTIA  
remplaçante) se classe 3° en libre juniors.

**Le 17 mai :** Présence du Président de la FFN  
Francis Luyce. Le DC Sétois (Manon AMET,  
Victoria ANTIA, Elodie BARDON, Alizé BELAUD,  
Sandra DELTOUR, May JOUVENEL, Alexia  
LOTTMAN, Sarah MASSARO, Maëva  
RICCIARDI, Saskia STHALI RENSEN) se classe 2°  
à la finale équipes libres juniors.  
Félicitations aux ondines, entraîneurs et  
Président ainsi qu'aux organisateurs du DC  
Sétois.

## 1.- Approbation du PV du Comité Directeur du 7 avril 2012

Après avoir reçu et entendu :

- Les réponses faites aux deux courriels de  
Monsieur AZAM Roger faisant suite à la  
diffusion du PV du CD du 7/4/2012 et du  
BH 3.
- La demande de Mme Ludivine  
CRUBELLIER de bien vouloir corriger :
  - Le point 1. de l'ordre du jour pour lire  
comité directeur du 10 mars 2012
  - Le point 1. du PV pour lire Approbation  
du PV du comité directeur du 10 mars  
2012

Les membres présents approuvent à  
l'unanimité le PV du comité directeur du 10  
mars 2012.

## 2.- Travaux des commissions et Divers

**Commission Labellisation :** (PV joints à  
l'envoi.)

- Premier PV de la réunion 30 avril  
2012 :

Il était décidé par l'ensemble des présents à  
cette réunion de :

- Traiter aujourd'hui uniquement les dossiers des clubs reçus à ce jour (c'est-à-dire donner le label régional en fonction des orientations fédérales du guide « Labellisation des clubs » mise en place 2010 opérationnalité 2013).
- Transmettre un courrier à chacun des clubs l'avisant des réserves émises afin qu'ils puissent apporter les pièces justificatives ou correctifs demandés après approbation du prochain comité directeur.

→ Second PV de la réunion du 21 mai 2012 :

L'ordre du jour était d'étudier une procédure permettant d'élaborer un principe de classement des clubs sujets à labellisation ou non en prévision d'octroi d'une aide régionale.

Ce sera pour aujourd'hui :

- Etablir la liste des clubs structurants en fonction des résultats acquis depuis le début de saison et de les répartir en 4 groupes.
- Déterminer les critères permettant à sérier les clubs le plus objectivement possible.
- Faire valider le travail de la commission par adoption du principe lors du prochain comité directeur.

**Commission Formation :** Par Gilles MICHEL (absence d'Albane BOSCH excusée pour raisons familiales)

Gilles MICHEL présente succinctement les formations proposées par l'E.R.F.A.N. du comité régional de Natation du Languedoc Roussillon après un bilan plus que positif. Il signale les difficultés rencontrées suite à la disparition du BEESAN, de la création du PB JEPS AAN qui est un « MNS ». Les titulaires du BEESAN pouvant accéder selon conditions au BF et DE. Actuellement et depuis 3 ans le public intégrés est de 1/3 de jeunes déscolarisés, 1/3 de jeunes avec souhait de devenir MNS ou entraîneurs et 1/3 de jeunes lycéens qui n'en feront vraisemblablement pas leur métier.

Thierry JAMET annonce que l'ERFAN LR est la seule en France à avoir d'ores déjà formé 6 candidats au BP JEPAS AA en 2011 et normalement 7 autres diplômes seront délivrés en 2012 après suivi de l'UC1, 3 et 9 et des cycles des Brevets fédéraux 1, 2, 3 actuellement en phases finales. Il mentionne aussi les formations universitaires effectuées suite aux conventions établies au niveau

national avec la FFN et au niveau du Languedoc-Roussillon avec le Comité Régional. Il note au passage les problèmes rencontrés au sujet des délivrances des diplômes des brevets fédéraux par la FFN.

Gilles MICHEL indique que ces formations sont pilotées en accord avec les clubs, modulées sur 1, 2, 3 ou 4 ans avec expérience et adaptées en fonction de l'âge ou des disponibilités des candidats, peuvent être décentralisées, départementalisées selon le nombre des candidats.

Les membres du CD :

- Semblent très intéressés par le dispositif mis en place par le CR Natation et son ERFAN, et les perspectives à venir (projets divers), notamment la « départementalisation à terme des formations Assistant et BF1.
- Reconnaisent pour certains une certaine « inertie », liée à la difficulté de communiquer, et de développer notre « dispositif novateur et unique au plan national »...

Thierry JAMET : il n'est pas interdit de penser que les formations fédérales en particuliers, mais aussi le BP JEPS AAN puissent un jour devenir « Bac professionnel »... A suivre.

**Commission des Officiels :** Par Robert GIL Robert GIL évoque la formation E.N.F. 3 - Natation Course qu'il a effectuée à MONTPELLIER à 14 heures Maison Régionale des Sports. Rien d'autre à spécifier.

Gérard NURIT rappelle que les départements doivent transmettre au siège du comité :

Les dossiers des candidats formés comme officiels juges et arbitres, ainsi que les jurys des compétitions sous format extranat afin d'effectuer le suivi conforme des jurys Richard LAGRAVE : Y a-t-il obligation de le réaliser la saison prochaine.

Jacky VAYEUR : Le fait d'intégrer ces données par extranat, n'accepte aucune erreur et est une preuve que la personne est bien licenciée. Mise en garde sur les jurys « non conformes » liés au risque d'annulation d'une compétition. Dominique TRAIN indique que dès l'an prochain un ordinateur sera mis en réseau afin de saisir en direct le jury des compétitions régionales.

Richard LAGRAVE : Sachant que la formation des officiels A est régionalisée, Ne faudrait-il pas proposer une formation officiels A régionale avant la fin de la saison ? Il demande

aussi de positionner une date pour la formation des officiels B d'été. Il est fait état du fonctionnement des départements dans le domaine de la formation, l'Hérault est le seul à ne pas former ses officiels et ou le suivi n'a pas été transmis au siège.

Marc CRUBELLIER signale qu'il a joint le Président afin de déterminer une manière de former les officiels de natation estivale de l'Hérault. La solution serait de les réunir deux ou trois fois en début des réunions des compétitions sportives et de leur enseigner le manuel FINA puis de leur faire passer l'examen.

Cette solution sera discutée en bureau ce lundi.

Gérard PORTES : « changer de fusil d'épaules », en supprimant les amendes, notamment... Proposition d'organisation par département, et compensation lors d'une fourniture d'officiels en supplément sur une compétition, et aucun sur une autre.

JARROUSSE : beaucoup de sollicitations, et grosses difficultés en semaine pour trouver des officiels pour toutes les compétitions...

Rappel : le « prêt d'officiel a existé par le passé, et cela n'a pas fonctionné »...

Une discussion s'instaure sur ce sujet : le mode de prêt des officiels élaboré il y a plusieurs années par Mme Annie de Sainte Marie avait été un échec et toutes autres solutions aussi. Ainsi avaient été instituées les amendes, puis suspendues...

Jacky VAYEUR informe que le club qui l'an dernier a payé le plus était le MANUC.

Gérard VENEREY, Gérard NURIT ... Que cette année, peu nombreux sont ceux qui payent encore des amendes. Assouplir peut être envisagé. Néanmoins le problème des officiels existe depuis de nombreuses années, notre souci est d'inciter les clubs à former et à présenter des officiels et que nous puissions en avoir un nombre suffisant pour satisfaire les organisations.

Jacky VAYEUR signale que l'application de ce système d'amende aux clubs bien que controversé la première année semble cohérent cette deuxième année. Un bilan sera fait et une étude sera diligentée pour la prochaine olympiade.

D'autre part, il énonce que la règle déterminée concernant le principe des amendes, était étudié dans un souci économique, suite à un calcul effectué à partir

des nageurs covoiturés ( par VL particulier max3, mini bus max7,...) qui est plus favorable aux clubs qu'une base mise en œuvre à partir des engagements.

moins de 3 nageurs	:	0 officiel
de 4 à 7 nageurs	:	1 officiel
de 8 à 14 nageurs	:	2 officiels
15 et plus	:	3 officiels

Le principe de cette base, bien que ne remplissant toutes les exigences sollicitées, est acceptée par l'assemblée.

Le Président tiens à remercier les officiels présents lors des réunions du matin, qui ont l'obligeance de rester l'après-midi aux finales sans pour autant se soucier si le quota de nageurs de leur club le nécessite. Ce geste unitaire permet d'avoir un jury conforme.

#### **Commission Sportive Natation Course :**

Le Président : En réponse au mail de Richard Lagrave, qui lui demandait les raisons d'avoir noter « calendriers et programmes » à l'ordre du jour, il tient à rappeler :

- Au sujet des calendriers et programmes régionaux, nous avons pour règles de le définir comme il se doit, en notant les exigences où passages obligés aux dates imposées par la FFN, tout en prenant en compte les facteurs économiques de nos clubs (Lieux de qualification, distance...). C'est ce que nous avons réalisé lors de notre dernier comité directeur.
- Au sujet des programmes, ils sont connus à 98% et ce sera à la commission sportive régionale, constituées du CTR, des élus responsables et des présidents des commissions sportives départementales (double casquette avec celle de membre du collectif), de plancher et d'en élaborer le contenu le 11 juin 2012, qui sera voté en comité directeur et en assemblée générale annuelle.

#### **Par Christian RICOME pour la réunion du Conseil de l'IRSE**

Les organisations des Championnats Départementaux ne sont pas obligatoires. Les résultats des compétitions régionales informatisées, organisées avec chronométrage électronique, servent de bases qualificatives pour les compétitions inter-régionales.

#### **1.- Les Championnats N2 :**

Programme Fédéral avec grilles de qualification pour les nageurs entrant (Non qualifiés)

Le niveau national est qualifié d'office hormis les nageurs « élite » qualifiés en N1.



Droits d'engagement : 9 € en individuel, 11 € en relais

## 2.-Finale Interrégionale Natathlon :

Date imposée par la FFN, le principe de qualification élaboré en commun est le suivant :

Seront retenus 120 benjamines et 120 benjamins (90 de 2<sup>e</sup> année et 40 de 1<sup>e</sup> année) parmi les nageurs et les nageuses ayant réalisés une performance minimum de 3 600 points pour les garçons et de 4500 points pour les filles.

Droits d'engagement : 9 € par nage en individuel

## 3.- Calendrier de l'IRSE 2013 et 2014 :

Championnat N2 en 25m : Auvergne en 2013 et Provence en 2014

Championnat N2 50m Hiver : Languedoc-Roussillon en 2013 et Côte d'Azur en 2014

Championnat N2 en 50m été : Dauphiné-Savoie en 2013 et Languedoc-Roussillon en 2014

Finale Natathlon IR : Provence en 2013 et Lyonnais en 2014

Coupe de France des départements : Provence en 2013

## 4.- Labellisation des Meetings

Principe fédéral déterminé par la commission des organisations avec cahier des charges stipulant les règles et principes d'organisation (Chronométrage électronique, bassin homologué, ...) selon tarifs définis en Assemblée Générale.

## 5.- Natation synchronisée

Le P.V. de la réunion des clubs de Natation Synchronisée du 9 avril 2012 à Villeurbanne est adopté à l'unanimité.

### **Par Thierry Jamet pour le Calendrier Sportif 202/2013**

Le souhait est que la commission sportive se réunisse le 11 juin à 9 heures 30 au siège du comité.

Cet année pour constituer notre calendrier il suffit de cocher des cases puisqu'il est prédéfini par le niveau national. C'est une image fédérale par obligation.

Nous avons prévu toutefois de prévoir d'organiser deux meetings d'animation : à Montpellier le 26/27 janvier 2013 et Nîmes le 9 et 10 mars 2013 n'ayant aucune autre date intéressante et sous réserve que les clubs organisateurs l'acceptent.

Yves JARROUSSE : signale à Mme RIFF l'absence regrettable et regrettée des nageurs

du Pôle France de Font Romeu au meeting de Montpellier l'an dernier.

Anne RIFF : La date ne correspondait pas à la préparation des nageurs et il était planifié des déplacements sur Amiens et Nice, ou le transport était payé et les nageurs rémunérés.

Discussions sur les meetings :

Gérard PORTES critique le fait de payer pour organiser un meeting national.

Le Président rappelle les conditions demandées pour l'organisation des meetings nationaux et régionaux, ainsi que les finalités, mentionne qu'organiser localement a pour objectivité de faire faire des économies aux clubs et note qu'il nous faudra impérativement répondre avant le 15 juin 2012.

Yves JARROUSSE accepte d'être le club support à l'organiser des championnats N2 en 50m du 22 au 24 mars 2013 à Antigone et note la date d'organisation de janvier pour le meeting national.

Le calendrier de base est le suivant :

Interclubs Benjamins : WE du 27 et 28 octobre 2012

Interclubs TC : WE du 10 et 11 novembre 2012

Championnat départemental hiver en 25m :

WE du 24 et 25 novembre 2012

Championnats de France en 25m (TC et Jeunes) du 15 au 18 décembre 2012

Championnat N2 en 25m : du 21 au 23 décembre 2012 en Auvergne

Championnats régionaux d'hiver en 25m : WE des 8 et 9 décembre 2012

Interclubs Benjamins et Minimes : WE du 2 et 3 février 2013

Meeting International de Nancy : du 14 au 16 février 2013

Championnat N2 50m Hiver : du 22 au 24 mars 2013 en Languedoc-Roussillon

3 Journées « Natathlon » (du 1/3 au 19/5)

Championnats de France Jeunes : du 3 au 7 avril 2013

Championnats de France Elite : du 9 au 14 avril 2013

Coupe de France des régions : les 10 et 11 mai 2013

Championnats régionaux en 50m : 25 et 26 mai 2013

Open EDF : les 14 et 15 juin 2013

Trophée Lucien Zins : WE des 22 et 23 juin 2013

Finale Natathlon IR : les 22 et 23 juin 2013 en Provence

Championnat N2 en 50m été : du 28 au 30 juin 2013 en Dauphiné-Savoie  
Championnat départemental été en 25m : WE des 29 et 30 juin 2013  
Coupe de France des départements : WE des 6 et 7 juillet 2013 en Provence  
Championnats Nationaux (16ans et +) du 11 au 14 juillet 2013  
Championnats de France Minimes du 17 au 21 juillet 2013

Gérard PORTES annonce que le club de Nîmes a effectué les démarches au niveau de la FFN pour organiser les championnats de France Minimes du 17 au 23 juillet 2012, donne des explications au sujet des 20.000 € dus pour l'organisation d'un championnats de France N2 à Nîmes en mentionnant que le Président de son club a eu contact avec le Président de la FFN.

Le Président ignore cette démarche. Il sera mis au courant par le Président Francis LUYCE qui a la bienveillance de lui transmettre copies de tous les courriers reçus et réponses effectuées par ses soins ou au titre fédéral aux courriers provenant des régions. Il précise qu'il regrette que copies ne soient pas transmises au siège comité régional (de nombreux membres approuvent).

**Commission Sportive Water-Polo:** Par Jean Marie APPENZELLER

- La phase accessit du 3 juin à Montpellier avec formation d'officiel.
- Tournoi Inter zones Garçons 15 ans du WE du 27 mai 2012 à Istres - La Zone Méditerranée est championne de France.
- La Phase finale élite où Montpellier WP, Nice, Marseille et Douai se rencontreront, Sète et Aix jouant pour la 5° place.
- Les Phases finales des jeunes des 17 ans composées de Sète, Nice et Marseille et 15 ans de Sète, Nice, Marseille et Aix.
- La Zone Méditerranée avec les tournois : Challenges Bertrand à Nice, Seigle à Marseille et Bonniou à Sète.
- La Coupe de France des Régions 13 ans se déroulera à Sète du 10 au 14 juillet 2012
- La Coupe d'Europe de water-Polo se déroulera à Canet du 2 au 9 septembre 2012.

**Commission Sportive Natation Synchronisée :**  
Par Magali FAUVEAU  
La Natation Synchro régionale a déjà organisé cette saison sportive :

- Les Championnats de France élite Hiver en 25m à Saint Cyprien
- Les Championnats de France élite été en 50m à Sète
- Le trophée Célie CHAMBRIER à Pézenas remporté par Montpellier Natation Synchro.

et va pour son compte organiser

- Le Championnat de France N3 (TNQ) au Boulou les 7 et 8 juillet 2012-06-05
- Le gala de Natation Synchronisée au Boulou après un stage d'une semaine.

Il conviendra de mettre en place une formation extranat à l'attention de tous les club.

Lors du socle du 3 juin, nous diffuserons avec explications les PV de l'Inter région SE.

**Commission Sportive Eau Libre :** Par Ludivine CRUBELLIER

Sont programmés les traversées suivantes :

- Frontignan le 21 juillet 2012
- Sète le 20 août 2012 où auront lieu les Championnats régionaux nageurs d'hiver
- Palavas le 26 août 2012 où auront lieu les Championnats régionaux nageurs d'été

Prévoir les récompenses

Pas de formations envisagées à ce jour.

**Commission Natation Estivale :** Par Marc CRUBELLIER

Les réunions de la commission et des clubs ont été réalisées en mars.

La saison commence avec les Meetings de Laudun et de Bagnols.

Envisager la formation d'officiel B (voir point commission des officiels)

RAS par ailleurs

**Commission des Maîtres :** Par Dominique TRAIN

Une délégation régionale participe aux championnats du monde des Maîtres 2012 qui commencent dimanche à Riccione en Italie et se termineront le dimanche 17 juin 2012  
Les Championnats de France des Maîtres se dérouleront à Canet-en-Roussillon du jeudi 28 juin au dimanche 1er juillet 2012.

Yves JARROUSSE souligne une observation du corps médical fédéral concernant la la sécurité sur les bords du bassin notamment sur les risques encourus par cette population.

**Divers :**

Organisation des Championnats Régionaux d'été : Après de nombreux controverses et échanges de mails au niveau du département de l'Hérault, après courriers de demande auprès des agglomérations de Nîmes puis

Montpellier effectués par la région, Ils se dérouleront les 22 et 23 juin 2012 à Nîmes.

### **3.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.**

FFN : Opération savoir nager transmis aux clubs

CRLR : Réunion des Ecoles Régionales de Formation du 8 au 9 juin 2012 à Paris

CRLR : Travail sur le colloque formation du 22 septembre 2012 : « le Désir »

CRLR : Bulletin d'information N° 3 transmis au club

CRLR : Inauguration de la Maison régionale des Sports reporté au 8 juin 2012

Du CN Lunel ; Demande d'organisation du 2° Meeting Pescalune

CROS : Liste des formations

- Le 1 juin 2012 : Conférence - Communiquer pour convaincre
- Le 14 juin 2012 : Journée de formation - Le contrat de travail - de la rédaction à la rupture
- Le 25 juin 2012 : Journée de formation - Mobiliser et animer une équipe du Management à la gestion des conflits.

CR Lyonnais : PV de la réunion Interrégionale du 21 avril à Lyon

CRLR : Document support de formation de Gérard NURIT « Comment déclarer une compétition en ligne »

FFN : Mise en ligne du logiciel fédérale extranat synchro

FFN : Fonds dédiés – convention d'objectifs 20102

DRDJSCS : Documents pour renouvellement de l'Habilitation annuelle BP JEPS AAN

FFN : Courrier désignation le Président régional – délégué du Président lors des championnats de France de Natation

Synchronisée du 16 au 20 mai à Sète et à l'occasion du Tournoi National de qualification du 7 et 8 juillet au Boulou.

FFN : Note d'information n° 1 du département équipement

CRLR NS : Préparation du stage du Boulou

CRLR Natation Course : Propositions de « Collectifs régional » pour la saison 2011/2012.

CRLR Water Polo : Préparation de la coupe de France des régions à Sète.

CRLR : Reçu CV de Stéphane Goutheraud (Font Romeu)

CRLR : Loi Warsmann du 22/3/2012 transmis aux clubs

CRLR : Compte-rendu de la commission Natation Course du 21 mars à Dunkerque.

CRLR : Compte-rendu de la commission Labellisation du 19 janvier 2012 à Paris

FFN : Document de Serge David relatif à l'opération Horizon 2012 transmis aux clubs.

De CN LUNEL : Courrier relatif à l'organisation du Meeting pescalune

CRLR : Sélection des nageuses et des nageurs de la Coupe de France des Régions et modalités du déplacement, transmis aux clubs.

Du CN Saint Cyprien : Invitation réception officialisant le label National reporté

DRDJSCS : Attribution de 600.00 BOP à Pôle Espoir Natation Synchronisée (DC Sétois 3000 €) et Pôle Espoir de Water Polo (DFC Sète 3000 €)

FFN : Organisation du 6° OPEN 2012. Mail de la SAOS Nat'even organisation

CROS : Formation du 26 avril 2012 – comment réussir son Assemblée Générale Transmis aux clubs

DRDJSCS : Attribution de la subvention du CNDS 35000.00 € - Action accès au haut niveau et stages : 24000, Formation ; 3000, Evénements sportifs ; 5000, ETR : 3000) Dauphiné Savoie : Organisation 15° Coupe de France des Régions de Natation estivale.

### **4.- Calendrier des réunions : (Mars à mai)**

Vendredi 9 mars 2012 : Assemblée Générale du CROS LR

Samedi 10 mars 2012 : Réunion du Comité Directeur à 14 heures

Lundi 12 mars 2012 : Réunion de Bureau

Vendredi 16 mars 2012 : Réunion avec DFC Sète pour organisation de la Coupe de France des Régions de Water Polo

Samedi 17 mars 2012 : Réunion de la Commission Natation Estivale (matinée) et des clubs de natation d'été (après-midi)

Lundi 19 mars 2012 : Point Presse Communauté d'Agglomération de Béziers pour inauguration de la piscine et organisation de la Nuit de l'eau.

Lundi 19 mars 2012 : Réunion de Bureau

Samedi 21 avril 2012 : réunion du conseil de l'inter-région SE à Lyon

Lundi 26 mars 2012 : Réunion de Bureau

Mercredi 28 mars 2012 : Conseil d'Administration du CREPS Montpellier  
 Samedi 31 mars 2012 : La Nuit de l'eau, Inauguration de la piscine de Béziers et Meeting Régional de qualification MONTPELLIER  
 Lundi 2 avril 2012 : Réunion de Bureau  
 Mardi 5 avril 2012 : Réunion DRJSCS/CNEA/CRNLR  
 Samedi 7 avril 2012 : Réunion du Comité Directeur à 9 heures 30  
 Mardi 10 avril 2012 ; Réunion du Bureau  
 Du vendredi 12 au dimanche 15 avril 2012 : Assemblée Générale à Dunkerque - Christian RICOME, Michel PRECLOUX, Jacky VAYEUR.  
 Mardi 10 au samedi 14 avril 2012 : Stage Water-Polo à Nice  
 Lundi 16 avril 2012 : Réunion de Bureau  
 Samedi 21 avril 2012 : Formation régionale ENF3  
 Samedi 21 et dimanche 22 avril 2012 : formation Extranat Synchro à Paris  
 Samedi 21 avril 2012 : Réunion du Conseil de l'Inter Région SE à Lyon Christian RICOME, Thierry JAMET, Jacky VAYEUR.  
 Lundi 23 avril 2012 : Réunion de Bureau  
 Lundi 30 avril 2012 : Réunion de Bureau  
 Lundi 30 avril 2012 : Réunion de la commission HN, labellisation  
 Lundi 7 mai 2012 : Réunion de Bureau  
 Dimanche 12 mai 2012 : invitation Meeting de Lunel et Trophée Célie CHAMBRIER à Pézenas.  
 Interclubs Benjamins à Alès et Minimes à Canet

Lundi 14 mai 2012 : Réunion de Bureau et de l'ERFAN.

Mercredi 16 au dimanche 20 mai 2012 : Championnats de France de Natation Synchronisée à Sète

Lundi 21 mai 2012 : Réunion de Bureau

Lundi 21 mai 2012 : Réunion de la commission HN, labellisation

Lundi 21 mai 2012 : Conférence LRSet à 18h "Comment utiliser les réseaux sociaux pour mieux communiquer"

Samedi 26 mai 2012 : Passage des certifications BP JEPS - Gilles Michel Albane BOSCO, Pascal CAPRON, Thierry JAMET, Jacky VAYEUR

Mardi 29 mai 2012 : Réunion de Bureau

8

## 5.- Questions diverses.

- de M. Christian RICOME : Prise en charge des frais de déplacements du « pré-acheminement » du pôle de Font Romeu à Montpellier, discussions sur les nageurs au départ de Perpignan. Cela doit être pris en charge par CR.... OK pour prise en charge.

- de Mme Anne RIF : Sélection pour les pôles de Font-Romeu. Cinq dossiers de la région ont été étudiés.

- du Docteur Yves JARROUSSE : Suivi médical des sportifs de HN à jour pour être maintenus sur les listes.

La séance est levée à 12 heures 15



## P.V. de la réunion des Présidents du 2 juin 2012 à Montpellier



### Etaient présents :

- 1.- CN Saint Estève - IRUJO David et BARNADES Lionel,
- 2.- CN Font Romeu - MARTINEZ Thérèse
- 3.- AC Cournonterral - LEVACHER Marc
- 4.- NO Frontignan - LADET Nicolas
- 5.- CA Pézenas - ROQUES Dominique

- 6.- CN Lunel - RABAGLIA Jérôme
- 7.- DFC Sète - GILRALT Guy
- 8.- CNC Alès - RICOME Christian
- 9.- AS Villeneuve - Didier CLEMENT
- 10.- NC Nîmes - PORTES Gérard, VERNEREY Gérard et TRAIN Dominique
- 11.- CN Béziers - Jacques MARQUIER et SUDRE Caroline,
- 12.- Canet 66 Natation - BONZOMS Jérôme, GUALBERT Cyrille, HERNDANDEZ Jean PAUL et GIL Robert,
- 13.- DC Clermont l'Hérault - CRUBELLIER Marc
- 14.- ASPTT Montpellier - LAGRAVE Richard
- 15.- Montpellier Paillade Natation - BERNARD Nathalie



- 16.- AN Saint Gilles – Annabelle LE GAL  
 17.- SO Bagnols Marcoule – DEMAZURE Yves et DUMOTIER Eric,  
 18.- AC Trèbes – ROUANET Frédérique et AMARDEILH Michel

**Assistaient à la séance :**

Messieurs Gérard NURIT, Jean-Marie APPENZELLER, Gilles MICHEL, Thierry JAMET et Jacky VAYEUR.

**Etaient excusés :**

Mesdames Alice ROLLAND de l'ASC Béziers et Anne SARRUS du CNC Alès  
 Messieurs Christophe SPILLIAERT de Montpellier WP et Pierre ROLLIN de Canet 66 natation.

Les points suivants ont été traités :

- La formation
- La Labellisation des clubs
- Puis débat libre questions-réponses sur d'autres sujets.

**I.- La Formation :**

Monsieur Gilles MICHEL en absence d'Albane BOSCH retenue pour affaires familiales, expose le bilan des formations 2010 et 2011 et exprime celui de 2012.

Messieurs Gilles MICHEL et Thierry JAMET présentent l'ERFAN et la formation par diaporama :

- Les Brevets fédéraux,
- Le Brevet professionnel JEPS AAN
- La convention BNSSA - ERFAN/FNMNS
- La convention ERFAN/UFR STAPS- UM découlant de la convention universitaire fédérale.
- Les orientations pour la saison prochaine.

**Questions :**

- **Manque d'informations sur le sujet**

L'an dernier des réunions furent organisées dans les départements du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales. Les informations étaient en ligne sur le site régional <http://languedocroussillon.ffnatation.fr/script/index.php> afin d'avertir et de documenter les clubs. Un nouveau site uniquement à dominante formation et ERFAN fut ouvert en février sous <http://abcnatation.com/co/erfanlr/>. Des courriers furent transmis aux clubs. Que faire de plus ?

- **Se déplacer dans les clubs**

Monsieur Jérôme RABAGLIA signale que les parents de nageurs de son club n'y comprenaient rien. Ses entraîneurs leur ont donné les explications nécessaires en simplifiant les développements émanant du site du comité. De ce fait 6 candidatures seront déposées pour la session de septembre 2012.

Le Président : Il est évident qu'un maximum d'instruction est sur le site. Il vise en priorité les dirigeants et les entraîneurs. Des renseignements complémentaires pour plus de lisibilité et de clarté peuvent être donnés en contactant le siège du comité, les élus, le conseiller Technique, l'ERFAN.

Des orientations concernant la diffusion de l'information réalisées se sont révélées infructueuses jusqu'à ce jour. L'information communiquée aux responsables de clubs ne passant pas, Le comité pensait transmettre un courrier aux parents des licenciés régionaux de 15 à 18 ans, avec plaquette simplifiée jointe.

Après discussion, Les éclaircissements pourraient être présentés aux nageurs par leur entraîneur. Il conviendrait peut-être de réunir les entraîneurs n'ayant pas compris la finalité de nos formations.

- **Ces formations ne concernent pas les nageurs des clubs qui ne peuvent se libérer suite aux contraintes d'entraînements.**

La formation a été montée à la carte. Albane BOSCH la directrice de l'ERFAN a effectué un positionnement pour chaque candidat avec programmation des formations BF et UC1/3 et 9 les samedis, en fonction de l'âge et surtout de la durée de la formation demandée.

Pour la prochaine année, il y a des propositions afin de bloquer un jour en semaine (par exemple) afin de pratiquer une formation modulaire à l'attention du haut niveau ou des nageurs dans l'impossibilité de se libérer le WE. Une autre proposition serait de bloquer des journées pendant les périodes calmes.

Encore faut-il avoir des candidats !

- **Reproches au comité de ne pas départementaliser les formations**

Les réunions réalisées l'an dernier avaient pour but : la recherche de candidats afin de décentraliser la formation BF1.

Gilles MICHEL signale que le Languedoc-Roussillon est le seul comité régional (ERFAN) à avoir fait délivrer en 2011 6 BP JEPS AA

après étude des dossiers par le jury de la DRDJSCS et 7 seront présentés en 2012. Il rappelle qu'en 2010, Le Président a pris la décision pour concrétiser la formation BP JEP de faire suivre aux stagiaires en 2<sup>e</sup> année le tronc commun organisé par le CREPS (10.000 €). En ce moment, une trentaine de candidats sont en BF1, 2 et 3. Le fait de départementaliser permettrait d'augmenter le nombre de BF1 et à l'ERFAN de mieux gérer les BF 2 et 3.

- **Demande qui fera la formation ?**

L'équipe technique régionale est étoffée, et ne manque pas de cadres au niveau local apte à tenir et suivre ces formations départementalisées sous l'égide de l'ERFAN.

- **Demande des tarifs pratiqués pour le défraiement des formateurs.**

Comme vous le savez, depuis le début de la saison sportive, nous ne travaillons plus avec le CREPS. Un déficit était précisé et annoncé en dernière Assemblée Générale sur ce sujet avec explications.

Pour les formateurs : Compte tenu des contraintes de la gestion des vacances est de plus en plus difficile à gérer, « gestion de Fait », les intervenants étant des BEES, possédant la carte professionnelle, le statut d'auto entrepreneur sera demandé (travailleur indépendant). Ainsi les remboursements des heures théoriques s'effectueront sur facture au tarif horaire arrêté au prévisionnel. Le remboursement de l'investissement (heures pratiques) des tuteurs sera réglé aux clubs.

Le tarif horaire est de 21.51 € brut.

A savoir que cette année la totalité des heures a été réalisée gracieusement. Nous attendons le bilan global pour régularisation.

- **Equivalences :**

La réunion du Conseil d'Administration de l'ERFAN qui a eu lieu le 27 février 2012 énonce la présentation du déroulement des formations d'animateurs, d'éducateurs, de cadres et d'entraîneurs de la saison en cours.

Vous pouvez le consulter dans le BH2.

A ce jour peu d'entraîneurs semblent intéressés par le positionnement pour :

- Les dossiers de demande d'équivalence BEES 1/ DEJEPS - Attention cette disposition a une durée limitée : la demande d'équivalence doit être formulée dans les 5 années (4 pour certaines) suivant la date de publication de l'arrêté de création du DEJEPS. Pour la

délivrance du DEJEPS spécialité

Perfectionnement Sportif mention

Natation Course elle sera possible du 28 mars 2010 au 28 mars 2015 par la DRJSCS sur dossier conforme.

- Les démarches pour obtenir un Brevet Fédéral ou Diplôme d'Etat par équivalence, par dispense ou par allègement. Ces demandes d'équivalences font l'objet d'une mesure transitoire. Elles devront être déposées avant le 31 décembre 2012. Les dispenses ne font pas l'objet de mesures transitoires

Ces informations figurent en page d'accueil sur le site de l'ERFAN.

Il semblerait que le tarif demandé de 30 € de frais de dossier soit une entrave à la demande de positionnement. Il faut savoir que les frais des formations peuvent être pris en charge par un OPCA.

- **L'ENF ne sert à rien**

La réponse a été donnée au congrès de Reims. *NB : L'E.N.F. sera un passage obligé pour tous nos nageurs désirant s'extérioriser dans le sport compétitif, les autres feront de l'animation ou du ludique. Ce dispositif proposé par la Direction Technique Nationale de la dernière olympiade et par le C.I.A.A. (conseil interfédéral des activités aquatiques composé de 18 fédérations), a été puis voté en AG F.F.N. et est aujourd'hui imposé par la FFN.*

## **II.- La Labellisation :**

Présentation des P.V. des comptes rendus de la commission régionale de labellisation en date du 30/4/2012 et du 21/5/2012.

1.- A la réunion du 30 avril 2012, il était décidé par l'ensemble des présents de :

- Traiter aujourd'hui uniquement les dossiers des clubs reçus à ce jour (c'est-à-dire donner le label régional en fonction des orientations fédérales du guide « Labellisation des clubs » mise en place 2010 opérationnalité 2013).
- Transmettre un courrier à chacun des clubs l'avisant des réserves émises afin qu'ils puissent apporter les pièces justificatives ou correctifs demandés après approbation du prochain comité directeur.

2.- A la réunion du 21 mai 2012 avait l'ordre du jour adopté était le suivant :

Etudier une procédure permettant d'élaborer un principe de classement des clubs sujets à

labellisation ou non en prévision d'octroi d'une aide régionale.

Ce sera pour aujourd'hui :

- Etablir la liste des clubs structurants en fonction des résultats acquis depuis le début de saison et de les répartir en 4 groupes.
- Déterminer les critères permettant à sérier les clubs le plus objectivement possible.

### **Questions :**

- **Le label ne sert à rien**

Le Président de Lunel signifie que c'est une bonne initiative. Après contact pris auprès de sa mairie, elle permettra à son club d'obtenir plus de créneaux horaires et verra son club obtenir plus de subventions.

- **Les municipalités font ce qu'elles veulent.**

Les lignes d'eau s'obtiennent trop souvent par copinage.

- **Regret des règles strictes pour obtention du label national**

Nous sommes pénalisés par rapport à d'autres fédérations, où l'obtention d'un label national est plus facile et où les contraintes matérielles d'équipement sont plus adaptées. (Cas de l'entraînement obligatoire en bassin de 50m).

- **Demande d'un logo « LABEL » à apposer dans la piscine**

### **III.- Débat libre questions-réponses sur d'autres sujets**

- **Difficultés des clubs**

Le directeur sportif de Nîmes signale qu'il est contre beaucoup de choses, l'ENF, la Labellisation, ... Ca ne sert à rien ! Qu'est-ce que cela rapporte ? Il nous explique le fonctionnement du bassin olympique sur Nîmes et les difficultés rencontrées.

Certains clubs sont en difficultés financières.

Les clubs n'ont pas suffisamment de liberté.

Organisation de plus en plus administrative, avec impératif de justifier les aides, avec des dossiers de plus en plus pointus à monter, avec des critères de plus en plus difficiles à réaliser....

Outil économique, ouverture au public, logiques économiques...

- **Les agglomérations nous mettent dehors**

Cas de Nîmes pour les créneaux en bassin de 50m, Il faut se diriger vers une gestion des

piscines type Club gestionnaire avec la municipalité.

Cas de Montpellier agglomération qui diminue l'allocation des créneaux aux clubs.

A ce sujet le Président a appris cela au cours d'une discussion amicale avec le Président d'ARAMIS. Il regrette que les clubs locaux ne lui en aient pas parlé. Une action commune avec le comité régional aurait peut-être été entreprise.

Suite à un problème Club/Mairie, le Président s'est rendu à Lunel pour entretien et réunion avec le Maire, ses adjoints et les responsables du club. Il en ressort aujourd'hui après un peu plus d'un an que depuis l'application des règles communes définies, l'implication le club local est de plus en plus apprécié et bénéficie du soutien de la ville.

L'aide du comité régional devrait s'imposer en cas de risque de disparition de club ou de gros problème avec la municipalité.

- **Le Sport Santé**

Thierry JAMET explique le Nager Forme Santé. Il nous parle du nombre d'adhérents-licenciés possible, de la formation qui sera prochainement mise en place par la fédération et des aides qui pourront être octroyées par les mutuelles.

- **La licence**

Coût de la licence trop élevé et refus de l'Assemblée Générale de nous autoriser d'appliquer un nouveau mode de calcul tout en remboursant la FFN au tarif imposé.

C'est un outil économique. Il faut trouver des partenaires, donner un poids à la licence, trouver les moyens financiers pour fidéliser le licencié et prouver la nécessité de mettre en place un adhérent=une licence.

La part régionale pourrait donner statuts et label aux sportifs.

- **Moyens financiers**

L'entraîneur du club de Trèbes signale ne pas avoir les moyens financiers pour gérer les déplacements de ses nageurs et nageuses de haut niveau.

Le Président du club de Béziers lui répond qu'il aura les mêmes problèmes l'an prochain et qu'il prendra les dispositions pour assumer les déplacements programmés.

Le Président de Lunel signifie que ce sont des initiatives financées par le « club ».

La Présidente du club de Trèbes demande au ce que le comité prenne en charge les stages de préparation des nageurs pour les France

Minimes. Arguant que les 25000 € de frais de bouche du comité seraient ainsi mieux placés.

Il lui est répondu :

- Que la polémique au sujet des 25.000 € est déplacées (1),
- Que cette question sur les frais de bouche fut posée à l'inspecteur de l'URSAFF lors de son dernier contrôle, avec pour réponse qu'au vu des actions menées les frais engagés n'étaient pas déraisonnés.
- Qu'il est financièrement impossible au comité régional, de satisfaire dans ce domaine, la démarche du remboursement des stages organisés par les clubs tout comme les déplacements des nageurs aux compétitions. il n'y a pas que la Natation course, nous aurions aussi à soutenir le Water-Polo, la

Natation Synchronisée, l'Eau Libre, la natation estivale, de la même manière

- Que des aides régionales sont allouées aux clubs par la commission sportive Natation au titre du collectif régional pour les nageurs inscrits qui représentent le haut niveau Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors/Seniors

*NB : (1) Sur le 25000 € annoncés, plus de 20000 € sont des frais de restauration des officiels de natation course des clubs présents aux compétitions organisés sous l'égide du comité régional. Un retour aux clubs en quelque sorte ! Le reste concerne les réunions de commissions, comités directeurs, bureaux et ...*

Le calendrier et le programme sportif n'ont pas été présentés par manque de temps.

La séance est levée à 17 heures 30

## P.V. de la réunion de la Commission labellisation du 30 avril 2012 à Montpellier



**Etaient présents :**  
Michel PRECLOUX,  
Gérard NURIT,  
Dominique TRAIN, Jean  
Marie APPENZELLER,

Thierry JAMET, Jacky VAYEUR.

Ouverture de la réunion à 10 h 30

Il est décidé par l'ensemble des présents de :

- Traiter aujourd'hui uniquement les dossiers des clubs reçus à ce jour (c'est-à-dire donner le label régional en fonction des orientations fédérales du guide « Labellisation des clubs » mise en place 2010 opérationnalité 2013).
- Transmettre un courrier à chacun des clubs l'avisant des réserves émises afin qu'ils puissent apporter les pièces justificatives ou correctifs demandés après approbation du prochain comité directeur.

L'ensemble des membres souligne aussi l'importance de respecter strictement les critères qui semblent incontournables pour délivrer le label régional pour la rentrée sportive 2013, à savoir :

- licencier l'ensemble des adhérents,
- avoir une école de natation agréée ENF,

- Posséder l'encadrement technique et pédagogique conforme à l'E.N.F.,
- Adhérer à la dynamique de performance, de service et de cohésion.

Comme au niveau national : Le rôle de la commission est bien d'accompagner les clubs dans leur démarche de structuration et les aider à obtenir le label qui correspond au mieux à leur organisation actuelle. L'ensemble des membres de la commission partage cette conception de la labellisation et le rôle de la commission qui, après étude des dossiers, transmettra un avis au comité directeur (ou bureau) sur chacune des demandes déposées. La liste des dossiers à étudier est la suivante :  
Natation Estivale : S.O. Bagnols Marcoule  
Natation Synchronisée : Natation Synchro 66 Montpellier Natation Synchronisée  
CN Saint Cyprien (NE : Label National acquis)  
Natation Course ; CNC Alès, Montpellier  
ASPTT, CN Lunel  
Canet 66 Natation (National vers Formateur)  
CN Nîmois (National vers Formateur)  
Water-Polo D.F.C.S. Sète (National vers Formateur)

La prochaine réunion sera consacrée à la mise en place de critères permettant de déterminer les actions à mener pour soutenir et encourager ces clubs et à calculer à partir d'un tableau référencé les aides aux clubs.

Courriers seront transmis aux clubs



# P.V. de la réunion de la Commission labellisation du 21 mai 2012 à Montpellier



## Étaient présents :

Messieurs Michel  
PRECLOUX, Gérard  
NURIT, Jean Marie  
APPENZELLER, Jacky

VAYEUR.

Ouverture de la séance à 10 heures 30

### A l'ordre du jour adopté est le suivant :

Etudier une procédure permettant d'élaborer un principe de classement des clubs sujets à labellisation ou non en prévision d'octroi d'une aide régionale.

Ce sera pour aujourd'hui :

- Etablir la liste des clubs structurants en fonction des résultats acquis depuis le début de saison et de les répartir en 4 groupes.
- Déterminer les critères permettant à sérier les clubs le plus objectivement possible.
- Faire valider le travail de la commission par adoption du principe lors du prochain comité directeur.

### **I.- Etablir la liste des clubs structurants en fonction des résultats acquis depuis le début de saison et de les répartir en 4 groupes de niveau.**

La Participation et les résultats obtenus en compétitions nationales et interrégionales sont pris en compte pour établir les deux classements suivants :

Les championnats de France en 25m N1 à Angers et Jeunes à Boulogne Saint Martin, de 50m N1 à Dunkerque et Jeunes à Saint Raphael,

Les championnats de France N2 à Béthune, Les Championnats Interrégionaux Jeunes en 25m à Bourg en Bresse.

Voir tableaux en annexes pour les niveaux confirmés « National et IR ».

### **A.- Clubs de niveau confirmé National**

ASPTT MONTPELLIER  
CANET 66 NATATION  
CN CÉVENNES ALÈS  
CNS ST-ESTÈVE

MONTPELLIER ANUC  
NAUTIC CLUB NÎMES  
DOCKERS CLUB SETOIS  
CERCLE NAGEURS ST CYPRIEN  
MONTPELLIER WATER POLO  
DFC SETE

### **B.- Clubs de Niveau confirmé IR**

AQUA CLUB TREBEEN  
AS VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON  
CERCLE AQUATIQUE PISCINOIS  
CERCLE NAGEURS BEZIERS  
CN FONT-ROMEYU-CERDAGNE  
CN NARBONNE  
CORBIERS MINERVOIS NATATION  
FRONTIGNAN NO  
MONTPELLIER NAT'SYNCHRO  
MONTPELLIER PAILLADE NATATION  
SYNCHRO 66  
LR WATER POLO

Pour les niveaux confirmés Régional et Divers :  
Il est pris en compte l'activité du club dans la région et les sélections pour les clubs d'été pour classer les régionaux, les clubs restants étant dans les divers

### **C.- Clubs de Niveau confirmé Régional**

A.A.S.S. NATATION AGDE  
AC COURNONTERAL  
AQUA SPORT ST-CYPRIEN  
BEAUCAIRE AQUATIC CLUB  
CERCLE DES NAGEURS LIMOUXINS  
CN CARCASSONNE  
CN CASTELNAUDARIEN  
CN LUNEL  
EVEIL MENDOIS NATATION  
LAUDUN L'ARDOISE AC  
CERCLE NAGEURS D'ATLANTIE  
AS LA VAGUE LODEVOISE  
ASSO.NAUTIQUE ST GILLES  
ASSOC SPORTIVE SALINDRES  
BEDARIEUX NAUTIC CLUB  
CERCLE NAGEURS CERETANS  
CERCLE NAGEURS QUILLAN  
DAUPHINS DE CLERMONT  
NC VIGANAIS  
SP OLYM BAGNOLS MARCOULE

### **D.- Clubs de Niveau Divers**

A C V VAUVERT  
A S C BEZIERS NATATION  
AC DE LA GARDONNENQUE  
CLUB de PALMES de MONTPELLIER  
CLUB NAUTIQUE MONTREAL  
COLL. INT DES NAGEURS ASSOCIES  
DAUPHINS LA GRAND COMBE  
LATTES NATATION MULTISPORTS  
MONTPELLIER PLONGEE ENFANTS  
ODYSSEUM NATATION  
PALAVAS NATATION SAUVETAGE  
PAULIGNAN MINERVOIS NAT  
UNION SPO.NAG.MONTPELLIER

NB : Ces listes (A à D) peuvent être modifiées en fonction des résultats obtenus en cours d'année.

## II.- Déterminer les critères permettant à sérier les clubs.

Rappel des critères ayant été pris en compte pour la labellisation :

- licencier l'ensemble des adhérents,
- avoir une école de natation agréée ENF,
- Posséder l'encadrement technique et pédagogique conforme à l'E.N.F.,
- Adhérer à la dynamique de performance, de service et de cohésion.

Il est donc décidé de privilégier les critères :

- La licence
- L'Activité (Voir ci-dessus)
- Les actions liées aux directives fédérales, La vie fédérale du club
- Les actions liées à la participation du club à la vie du Comité

### A.- La licence :

Il conviendra d'élaborer le poids des licenciés par rapport aux adhérents des clubs.

### B.- L'activité :

C'est la participation aux compétitions qui a servi à classer les clubs (classement des clubs structurants)

### C.- Les actions liées aux directives fédérales, La vie fédérale du club :

#### 1.- Les Listes de Haut niveau

- Liste Elite
- Liste Jeune
- Liste Reconversion
- Liste Espoir
- Liste Partenaires

#### 2.- Les Stages/Sélections nationales

- Participation aux stages nationaux et Sélections Nationales Natation Course
- Participation aux stages nationaux et Sélections Nationales Water Polo
- Participation aux stages nationaux et Sélections Nationales Natation Synchro
- Participation aux stages nationaux et Sélections Nationales Eau Libre

#### 3.- L'école de Natation Française

- Sauve Nage
- Passeport de l'Eau
- Passeport Compétition

#### 4.- Les disciplines annexes

- Eveil - les 0 à 6 ans
- Nagez Forme Sante
- Nager Grandeur Nature

- Savoir Nager

### D.- Les actions liées à la participation du club à la vie du Comité :

#### 1.- Les Officiels

##### a) Natation course

Recensement et participation des Officiels A, Officiels B et des Officiels C  
Dénombrement des Officiels formés

##### b) Water Polo

Participation aux matches des Arbitres et Juges de table Water Polo  
Recensement des Arbitres Water Polo et des Juges de Table  
Dénombrement des Arbitres Water Polo et des Juges de Table formés

##### c) Eau libre

Recensement et participation des Officiels A, Officiels B et des Officiels C  
Dénombrement des Officiels formés

##### d) Natation Synchronisée

Recensement et participation des Juges A, des Juges B et des Juges C et D  
Dénombrement des Juges formés

#### 2.- Les cadres

##### a) Le Recensement

- Educateurs BEES 1
- Educateurs BEES 2
- Brevets Fédéraux 1,2, 3 et 4
- Evalueurs ENF 1, 2 et 3

##### b) La formation des cadres et entraîneurs au Niveau Régional

- Nombre d'entraîneurs formés
- Nombre d'évaluateurs 1, 2 et 3 formés
- Nombre de Brevet Fédéraux BF 1, 2, 3 et 4 formés, BF NFS
- Nombre d'éducateurs formés
- Nombre de dirigeants formés

#### 3.- Les Stages et Sélections

- Participation des nageurs aux stages et sélections Natation Course et Encadrement Natation Course
- Participation des nageurs aux stages et sélections Water Polo et Encadrement Water Polo
- Participation des nageurs aux stages et sélections Natation Synchro et Encadrement Natation Synchro
- Participation des nageurs aux stages et sélections Eau Libre et Encadrement Eau Libre

#### 4.- Les organisations

- Organisation compétitions Inter Régionales
- Organisation compétitions Régionales

- Organisation compétitions Départementales
- Organisation compétitions (Nationales) exceptionnelles

Faire valider le travail de la commission par adoption du principe lors du prochain comité directeur :

Après validation et lors des prochaines réunions il est convenu de donner un potentiel en points aux clubs afin de le convertir en poids financier. Il conviendra aussi de déterminer des paliers dans les niveaux pour concrétiser l'octroi de l'aide.

La séance est levée à 12 heures 15

## P.V. de la réunion de la Commission sportive Natation course du 11 juin 2012 à Montpellier



**Etaient présents :**  
Sylvain AVARGUEZ –  
Président de la  
commission sportive  
34  
Emmanuel BARNADES

– Président de la commission sportive 30  
Lionel BARNADES – Président de la  
commission sportive 66  
Michel AMARDHEIL – Président de la  
commission sportive 11  
Thierry JAMET – CTS Coordonnateur  
Christian RICOME – Membre de la Commission  
Sportive Fédérale  
Christian BAUER – Président de la commission  
régionale

### **Assistaient à la réunion :**

LAGRAVE Richard – Secrétaire Général  
Dominique TRAIN – Secrétaire Général Adjoint,  
commission informatique  
Gérard PORTES – Vice-Président au titre du  
collectif  
Jacky VAYEUR – Président du CRLR

Le calendrier régional et Interrégional, ainsi que les programmes succincts seront les suivants avant la parution du spécial règlement 2013.

**1.- Interclubs benjamins - du 27 au 28 octobre 2012** - Départementalisation ou Bi-départementalisation

- Au programme : une épreuve individuelle pour tous (100 m 4 nages) et quatre relais (4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m dos avec prise de relais dans l'eau, 4 x 50 m brasse et 4 x 50 m papillon).

**2.- Interclubs toutes catégories bassin de 25 m - Le dimanche 11 novembre 2012 à MONTPELLIER**

- Au programme : 10 Épreuves individuelles en dames et en messieurs - 100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages et 4 Épreuves de relais en dames et en messieurs - 4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre

**3.- Championnats départementaux en bassin de 25 m – du 24 au 25 novembre 2012**

- Les championnats départementaux en bassin de 25 m peuvent ouvrir la porte des championnats régionaux en bassin de 25 m qui, eux-mêmes, offrent l'unique accès – pour les nageurs qui ne sont pas de série interrégionale – aux interrégionaux en bassin de 25 m, fin décembre.
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des départements
- Au programme : 17 Épreuves individuelles en dames et en messieurs - 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
- Séries le matin et finales l'après-midi

**4.- Championnats régionaux en bassin de 25 m – du 8 au 9 décembre 2012 à ALES ou BEZIERS**

- Cette compétition est la première pour accéder au parcours interrégional. Les championnats régionaux en bassin de 25 m sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux en bassin de 25 m, seule voie d'accès au parcours interrégional en début de saison. Dans le cas où les nageurs n'accèdent pas à ces

championnats, ils bénéficient d'une seconde porte d'accès au parcours interrégional avec les championnats régionaux d'été, fin mai.

- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions
- Au programme : 17 Épreuves individuelles en dames et en messieurs - 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
- Séries le matin et finales l'après-midi

#### **5.- Championnats Interrégionaux en bassin de 25m – du 21 au 23 décembre 2012 à CLERMONT FERRAND (Auvergne),**

- Y participent les Nageurs appartenant à la série interrégionale et les Nageurs qualifiés à partir des championnats régionaux en bassin de 25 m
- Elle constitue un passage obligé pour tous les nageurs souhaitant poursuivre la saison au niveau interrégional.
- Au programme : 17 Épreuves individuelles en dames et en messieurs - 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
- Séries le matin et finales l'après-midi

#### **6.- Interclubs Benjamins Minimes - du 2 au 3 février 2013**

##### **a) Interclubs benjamins à ALES le 3 février 2013**

- Au programme : des distances supérieures (100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre) avec deux courses individuelles différentes par nageur. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois. Les relais : 4 x (100 m 4 nages), chaque nageur réalise un 100 m 4 nages et 4 x 200 m nage libre.

##### **b) Interclubs Minimes à CANET le 3 février 2013**

- Au programme : 4 épreuves en filles et en garçons - 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon. 2 Épreuves de relais en filles et en garçons - 4 x 200

m nage libre et 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur effectue un 100 m 4 nages.

#### **7.- Championnats de Nationale 2 d'hiver en bassin de 50m – du 22 au 24 mars 2013 à MONTPELLIER**

- Y participent les nageurs qualifiés à l'issue des championnats interrégionaux en bassin de 25 m (grille de qualification interrégionale par année d'âge). Les nageurs du collectif « excellence nationale » ne sont pas autorisés à participer
- Les championnats de Nationale 2 d'hiver, disputés dans chaque interrégion, ont pour finalité de pouvoir qualifier des nageuses et nageurs aux championnats de France Élite et aussi aux championnats de France jeunes, championnats de France minimes et des championnats nationaux 16 ans et plus par la réalisation de performances d'une grille de qualification.
- Au programme : 17 Épreuves individuelles en dames et en messieurs - 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
- Séries le matin et finales l'après-midi

#### **8.- Le Natathlon - Date limite : 19 mai 2013**

Plot 1 : samedi 2 ou dimanche 3 mars 2013

Plot 2 : samedi 13 ou dimanche 14 avril 2013

Plot 3 : samedi 18 ou dimanche 19 mai 2013

- Au programme :  
Benjamins 1re année, 12 ans (6 Épreuves individuelles en filles et en garçons) - 50 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages.  
Benjamins 2e année, 13 ans (6 Épreuves individuelles en filles et en garçons) - 50 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 400 m 4 nages.
- Une Finale Interrégionale du Natathlon est programmée en Provence.

#### **9.- Championnats départementaux d'été en bassin de 25m - Les samedi 29 et dimanche 30 juin 2013 (Date fédérale préconisée)**

- Les membres présents souhaitent que cette compétition se situe en amont des championnats régionaux.



- Modalités de qualification laissées à l'initiative des départements
- Au programme : 17 Épreuves individuelles en dames et en messieurs - 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

- Séries le matin et finales l'après-midi

#### **10.- Championnats régionaux en bassin de 50m – du 25 au 26 mai 2013 à PERPIGNAN ou CANET**

- ils offrent la possibilité de se qualifier aux championnats de Nationale 2 d'été
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions
- Au programme : 17 Épreuves individuelles en dames et en messieurs - 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

- Séries le matin et finales l'après-midi

#### **11.- Championnats de Nationale 2 d'été en bassin de 50m – du 27 au 30 juin 2013 à PIERRELATTE**

- Y participent les nageurs qualifiés à l'issue des championnats interrégionaux en bassin de 25 m et/ou des championnats

régionaux en bassin de 50 m (grille de qualification interrégionale par année d'âge). Les nageurs du collectif « excellence nationale » ne sont pas autorisés à participer.

- Les championnats de Nationale 2 d'hiver, disputés dans chaque interrégion, ont pour finalité de pouvoir qualifier des nageuses et nageurs aux championnats de France minimes et des championnats nationaux 16 ans et plus

- Au programme : 17 Épreuves

individuelles en dames et en messieurs - 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

- Séries le matin et finales l'après-midi

#### **12.- Meeting Nationaux d'Animation**

Deux Meetings seront à monter pour être transmis à la commission organisation fédérale avant le 15 juin 2012. Les programmes seront réalisés par Emmanuel et Lionel BARNADES.

- Montpellier du 25 au 26 janvier 2013 sur 2 jours,
- Nîmes du 15 au 17 mars 2013 sur 3 jours.

#### **13.- Demande d'organisations régionales**

Le 25 mai 2013 : Meeting Pescalune de LUNEL

Les 15 et 16 juin 2013 : challenge de la ville de TREBES

La séance est levée à 12 heures 15

**Propositions de « collectifs régionaux » de Natation Pour la saison sportive 2011/2012**  
**Catégories Minimes, Cadets, Juniors et Seniors**

**Pour participation financière du comité régional dans la cadre de l'accès vers le haut niveau aux clubs de la région ayant des nageurs à fort potentiel sportif.**

#### **1°) Le collectif régional benjamin : 8 nageurs (ses)**



Seront dans le collectif régional benjamin, 2011/2012, tous benjamins entrant dans les 30 premiers au classement national du Natathlon 2012.

Une participation financière du comité, au déplacement et hébergement, pour la finale nationale du Natathlon, montant proposé au Comité Directeur de 100 Euros pourra être attribuée aux clubs, sous réserve de présentation de factures et de participation à la finale nationale du Natathlon.



Une participation financière supplémentaire de 100 Euros, sous présentation de factures, pourra être

attribuée aux clubs ayant des benjamins participant au stage fédéral Horizon 2016.

<b>Filles :</b>	<b>Club</b>	<b>Place</b>
LACOMBE Zoé	Montpellier ANUC	( 8 <sup>ème</sup> )
GABRIEL Sophie	AC Trèbes	(19 <sup>ème</sup> )
BIAU Célia	AC Trèbes	(22 <sup>ème</sup> )
DESPLAS Charline	DFC Sète	(24 <sup>ème</sup> )
DESNOYERS Inès	Canet 66	(30 <sup>ème</sup> )
<b>Garçons :</b>	<b>Club</b>	<b>Place</b>
GARCIA Guillaume	AC Trèbes	(12 <sup>ème</sup> )
PERDU Baptiste	ASPTT Montpellier	(28 <sup>ème</sup> )
MUNOZ Theo	Pézenas	(30 <sup>ème</sup> )

## **2°) Le collectif Régional Minimes : 9 nageurs (ses)**

Seront dans le collectif régional minime 2011/2012, tous nageurs licenciés pour les saisons 2009/2010, 2010/2011 et la saison 2011/2012 dans une structure régionale, se classant au minimum dans 2 épreuves dans les 10 premiers français de son année d'âge à l'issue du classement national bassin de 50 m au 2 avril 2012.

Une participation financière de 500 Euros, sous réserve de participation, en cas de sélection, à la coupe de France des régions (sauf sur présentation de certificat médical ou sélection nationale), pourra être attribuée aux clubs, sous présentation de factures, aux clubs ayant des nageurs dans le collectif régional minime 2011/2012, dans le cadre de la préparation ou stage, hébergement et déplacement aux championnats de France Minimes, sous réserve de participation à ces championnats (sauf sous présentation de certificat médical ou sélection nationale).

<b>Filles :</b>	<b>Licence/naissance</b>	<b>club</b>
BIEHLMANN Emeline	R 1998 (FRA)	CANET 66
SCORDIA Tiphaine	R 1997 (FRA)	CNC Alès
GUIGNARD Chloé	R 1997 (FRA)	CN Béziers
ALBERT Pauline	R 1997 (FRA)	CNS Saint Estève
<b>Garçons :</b>	<b>Licence/naissance</b>	<b>club</b>
AVENA Tom	R 1998 (FRA)	DFC Sétois
CABASSUT Florent	R 1998 (FRA)	Montpellier UC
CALVO Lucas	R 1997 (FRA)	CANET 66
GUERRERO Quentin	R 1997 (FRA)	AC Trèbes
GOASGUEN Loïc	R 1998 (FRA)	Nîmes

## **3°) Le collectif Régional Cadets (ettes) : 9 nageurs (ses)**

Seront dans le collectif régional cadet 2011/2012, tous nageurs licenciés pour les saisons 2009/2010, 2010/2011 et la saison 2011/2012 dans une structure régionale, se classant au minimum dans 2 épreuves dans les 10 premiers français de son année d'âge à

l'issue du classement national bassin de 50 m au 2 avril 2012.

Une participation financière de 500 Euros, sous réserve de participation, en cas de sélection, à la coupe de France des régions (sauf sur présentation de certificat médical ou sélection nationale), pourra être attribuée aux clubs, sous présentation de factures, ayant des nageurs dans le collectif régional cadet 2011/2012, dans le cadre de la préparation et du déplacement aux championnats de France Cadets sous réserve de participation à ces championnats (sauf sous présentation de certificat médical ou sélection nationale).

<b>Filles :</b>	<b>Licence/naissance</b>	<b>club</b>
MAUREL Sonia	R 1996 (FRA)	Montpellier UC
MAZOYER Marie Charlotte	R 1996 (FRA)	Canet 66
POLIT Claire	R 1995 (FRA)	Montpellier ASPTT
XAVIER Léa	R 1996 (FRA)	Montpellier ASPTT
<b>Garçons :</b>	<b>Licence/naissance</b>	<b>club</b>
BARBES Pierrick	R 1996 (FRA)	CNC Alès
FULTON Benjamin	R 1996 (FRA)	Montpellier ASPTT
MELLINAS Alexis	R 1995 (FRA)	CNC Alès
LONGUEMART Thibault	R 1995 (FRA)	Nîmes NCN
PONT Sébastien	R 1996 (FRA)	Nîmes NCN

## **4°) Le collectif Régional Juniors : 4 Nageurs (ses).**

Seront dans le collectif régional junior 2011/2012, tous nageurs licenciés pour les saisons 2009/2010, 2010/2011 et la saison 2011/2012 dans une structure régionale et étant finaliste A aux Championnats de France Jeunes 2012 (bassin de 50m) dans au moins deux épreuves ou finaliste A ou B dans au moins 2 épreuves aux Championnats de France N1 2012 (bassin de 50m).

Une participation financière de 500 Euros, pourra être attribuée aux clubs, ayant des nageurs dans le collectif régional junior 2011/2012, dans le cadre d'un projet, d'une action bien précise de participation à un meeting international estival ou à un stage de préparation estival à un événement international, à soumettre au comité régional, sous présentation de factures et des résultats du meeting.

<b>Filles :</b>	<b>Licence/naissance</b>	<b>club</b>
LAVERGNE DE CERVAL Camille	R 1994 (FRA)	CNS Saint-Estève
<b>Garçons :</b>	<b>Licence/naissance</b>	<b>club</b>
VIGROUX Sébastien	R 1993 (FRA)	Montpellier ASPTT
MIROWINSKY Romain	R 1994 (FRA)	CN Ales
FERRARI Geoffrey	R 1992 (FRA)	Canet 66

## 5°) Le collectif Régional Seniors : 3 Nageurs (ses).

Seront dans le collectif régional sénior 2011/2012, tous nageurs licenciés pour les saisons 2009/2010, 2010/2011 et la saison 2011/2012 dans une structure régionale et être finaliste A dans au moins 2 épreuves aux Championnats de France N1 2012 (bassin de 50m).

Une participation financière de 500 Euros, pourra être attribuée aux clubs, ayant des nageurs dans le collectif régional sénior 2011/2012, dans le cadre d'un projet, d'une action bien précise de participation à un meeting international estival ou à un stage de préparation estival à un événement international, à soumettre au comité régional, sous présentation de factures et des résultats du meeting.

<b>Filles : Licence/naissance</b>	<b>club</b>
BABOU Fanny R 1989 (FRA)	CNS Saint –Estève
<b>Garçons : Licence/naissance</b>	<b>club</b>
RONDAN Arnaud R 1988 (FRA)	Nîmes NCN
SOULIER Christophe R 1984 (FRA)	Montpellier UC

Une aide **exceptionnelle** de 1000.00 € sera allouée au CN Saint Estève dans le cadre de la préparation de Fanny BABOU aux J.O. de Londres, sous présentation de factures.

## 6.- Médailles aux Championnats de France :

Les clubs ayant des nageurs « Champion de France » aux divers Championnats de France N1, Jeunes, Cadets et Minimes (bassin de 50 m uniquement) recevront une participation financière, au déplacement et hébergement,

montant proposé au Comité Directeur de 150 Euros.

Les clubs ayant des nageurs médaillés classés 2<sup>ème</sup> aux divers Championnats de France N1, jeunes, Cadets et Minimes (bassin de 50 m uniquement) recevront une participation financière, au déplacement et hébergement, montant proposé au Comité Directeur de 90 Euros.

Les clubs ayant des nageurs médaillés classés 3<sup>ème</sup> aux divers Championnats de France N1, jeunes, Cadets et Minimes (bassin de 50 m uniquement) recevront une participation financière, au déplacement et hébergement, montant proposé au Comité Directeur de 60 Euros.

Cette dotation financière aux résultats sportifs, rentre dans le cadre de l'aide du comité envers les clubs pour l'accès vers le haut niveau. Elle ne sera attribuée qu'une fois par nageur en prenant en compte seulement **LE** meilleur résultat obtenu par un nageur sur l'ensemble des Championnats (pas de cumul de résultats sur plusieurs championnats).

**Nota :** Conformément à la décision du Comité Directeur Régional du 10 mars 2012, les nageurs étrangers n'accèdent pas à ces collectifs ainsi que les nageurs transférés ayant moins de trois saisons de licence dans une structure régionale, sauf pour les benjamins. Dès lors les aides potentielles au titre du collectif pourront être étudiées par les membres du Comité Régional de Natation LR



L'ERFAN Languedoc-Roussillon s'est dotée d'un site web, pour une meilleure communication : <http://abcnatation.com/co/erfanlr/>

Les Informations saisies sur le site régional sont lisible à partir du lien suivant : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr/script/histo.php?idyear=2012&idmonth=1>



# MONTPELLIER Water-Polo



## CHAMPION de FRANCE 2012



#MONTPELLIER  
FOOTBALL